



Association de sécurité civile du Québec

Rapport annuel 2010

(Version du 1^{er} février 2011)

Présenté à l'assemblée générale annuelle
Le 15 février 2011

Table des matières

Table des matières	2
Acronymes	3
Présentation de l'ASCQ	4
Mot du Président	5
Membership	7
Réalisations du plan stratégique.....	7
Certification des intervenants en sécurité civile.....	7
Registre des bénévoles	8
Développement professionnel en sécurité civile	8
Activité d'échange - réseautage entre les membres	9
Consultation et représentation des membres.....	9
Aménagement du territoire.....	9
L'ASCQ a collaboré à l'organisation et à la tenue, en août 2009, d'un séminaire consacré à l'intégration des risques industriels à l'aménagement du territoire.	9
Terminologie (Vocabulaire commun des mesures d'urgence).....	10
Site internet	11
Affaires corporatives.....	11
Rapport financier	13
Membres du Conseil d'administration (<i>les membres du CE sont en italique</i>)	15
Annexe : Grille - sommaire des activités 2010.....	18

Acronymes

AGA	Assemblée générale annuelle de l'ASCQ
AQBRS	Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage
ASCQ	Association de sécurité civile du Québec
CA	Conseil d'administration de l'ASCQ
CBRNE	Chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosif
CE	Comité exécutif de l'ASCQ
CRAIM	Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs
CSC	Centre de sécurité civile de l'agglomération de Montréal
CSST	Commission de santé et de sécurité au travail
FQM	Fédération québécoise des municipalités
MAMROT	Ministère des affaires municipales, des régions et de l'organisation du territoire
MSP	Ministère de la sécurité publique
OIQ	Ordre des ingénieurs du Québec
RAQI	Radio amateur du Québec inc.
RECO-Québec	Réseau d'échange en continuité des opérations du Québec
SQ	Sûreté du Québec
UMQ	Union des municipalités du Québec
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

Présentation de l'ASCQ

Vision

À l'ASCQ, notre vision est de rendre la société québécoise plus résiliente face aux sinistres en favorisant l'intégration des principes de sécurité civile chez tous les acteurs du milieu.

Mission

«Pour assurer une plus grande sécurité de la population et renforcer la résilience de la société québécoise, l'ASCQ veut contribuer à :

- améliorer la connaissance des risques ;
- réduire les risques et prévenir les sinistres ;
- renforcer la capacité de réponse et de rétablissement dans les situations de sinistre. »

Objectifs

- Promouvoir les pratiques reconnues de la gestion des risques et de la sécurité civile ;
- Représenter les membres auprès des secteurs privé et public ;
- Faciliter l'accès à des activités de formation, des séances d'information et de sensibilisation pour la promotion de la recherche et le développement.

Mot du Président

Chers collègues,

L'année 2010 a été caractérisée par de nombreux événements malheureux qui ont frappé le Québec et nécessité la mobilisation de plusieurs d'entre nous, intervenants spécialisés en sécurité civile. Qu'il s'agisse du glissement de terrain de St-Jude, des feux de forêt en haute Mauricie, des différentes inondations touchant le territoire, des événements climatiques, des hautes marées en Gaspésie, etc., ceux-ci ont, une fois de plus, démontré que nos actions directes et indirectes ont une incidence sur les québécois et québécoises. L'année a aussi été marquée par la poursuite de la démarche de questionnement et de consultation entourant l'établissement de la politique québécoise en sécurité civile, pilotée par le ministère de la Sécurité publique et à laquelle a participé l'ASCQ et qui, nous l'espérons, résultera en la révision de la Loi sur la sécurité civile en 2011.

D'autre part, les enjeux économiques ont engendré de nouvelles restrictions dans nos organisations et ont eu des répercussions directes sur nous individuellement, sur les activités de l'association et sur la disponibilité des membres du conseil d'administration. Cette réalité a obligé l'association à recentrer ses activités sur celles jugées essentielles par nos membres.

Dans ce contexte, certaines activités de l'ASCQ ont dû être abandonnées, notamment celles visant le grand public et nous avons dû nous résoudre à refuser de nouveaux projets intéressants, comme celui d'une implication dans le dossier jeunesse. Toutefois, nous pouvons être fiers de nos réalisations.

Afin d'honorer ses engagements envers le Ministère de la sécurité publique, et dans l'intérêt de ses membres et de la communauté de la sécurité civile au Québec, l'association a priorisé l'avancement significatif de deux dossiers majeurs : le développement d'un registre des bénévoles en sécurité civile au Québec et la mise en place d'un processus de certification des intervenants en sécurité civile. Le premier mandat a été complété en cours d'année et le second, suite à un repositionnement important du conseil d'administration, devrait être prêt pour validation dès le printemps 2011 et pour implantation plus tard à l'automne.

Par ailleurs, dans un souci de saine gestion et de consolidation de ses bases de fonctionnement, l'association a, d'une part, mis en place un nouveau mode de fonctionnement par une implication directe du comité exécutif, et s'est dotée, d'autre part, d'un code d'éthique. Elle a de plus œuvré au développement d'une politique de reconnaissance de ses membres et une de gestion de ses activités. Dans le même sens, l'association a réalisé un exercice financier basé sur la prémisse de pouvoir parer à d'éventuelles réductions de support financier.

De plus, en 2010, l'ASCQ s'est de nouveau jointe à ses partenaires, le CRAIM et le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal, en déposant et en faisant valoir auprès du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, du Ministère de la sécurité publique, des deux associations municipales, de même qu'à l'Ordre des ingénieurs du Québec, le rapport et les recommandations issus du séminaire sur l'aménagement du territoire et les risques industriels majeurs reliés aux matières dangereuses, tenu en août 2009. L'ASCQ a aussi poursuivi sa participation au projet de développement d'une terminologie propre aux intervenants des mesures d'urgence, piloté par Initiatives Recherches Technologies Canada.

Objectifs 2011 :

En 2011, l'Association maintiendra le cap sur ses priorités établies en 2010. En ce sens, nous visons à compléter le processus de certification des intervenants, de profiter de toutes les tribunes pour faire valoir les intérêts de nos membres et développer davantage d'activités pour le développement professionnel de ces derniers. Nous avons aussi la ferme intention de se doter d'une planification stratégique 2012-2015, de même que d'élargir et de diversifier notre membership.

Avant de terminer, je tiens, dans un premier temps, à remercier tous les membres des groupes de travail et mes collègues du conseil d'administration et du comité exécutif pour le travail qu'ils ont accompli en 2010. Je tiens à souligner particulièrement l'implication de ceux et celles qui ont quitté ou qui quitteront à la fin de l'exercice et les remercie très sincèrement de leur dévouement. Le dynamisme d'une organisation comme la nôtre dépend directement des efforts et de l'investissement de ses membres, notamment ceux du CA.

Je tiens aussi à souligner l'implication du ministère de la Sécurité publique et à remercier particulièrement monsieur Michel Doré, sous-ministre associé à la DGSCSI, qui, au cours des cinq dernières années, a soutenu et a cru en notre Association. Merci Michel.

Enfin, j'exprime ma reconnaissance à nos partenaires, le CRAIM et RÉCO-Québec, avec qui nous réalisons des activités enrichissantes, poursuivons l'évolution de réflexions et émettons des avis des plus crédibles permettant d'améliorer la sécurité civile au Québec.



Marc Lapointe
Président du conseil d'administration
1^{er} février 2011

Membership

En 2010, l'ASCQ a compté 142 membres en règle, soit 74 membres individuels, dont 6 étudiants, et 68 personnes représentantes des 14 membres corporatifs.

Réalisations du plan stratégique

Certification des intervenants en sécurité civile

En 2008, le MSP a confié à l'ASCQ le mandat de développer et de mettre en place un processus de certification des intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile au Québec.

À la suite de la réception de ce mandat, un groupe de travail a réalisé et présenté, lors d'une activité spécifique tenue en novembre 2008 et lors d'un atelier tenu lors du colloque de la sécurité civile de février 2009, une description des exigences académiques et champs de connaissances et compétences requises, une description des exigences en termes de réalisations ou de contributions professionnelles et une description des mécanismes permettant d'obtenir et de maintenir la certification sur une période donnée.

Pour réaliser ce projet, l'ASCQ a d'abord divisé la tâche en trois phases; le développement du processus composé de sept livrables, l'expérimentation et l'implantation. Puis, elle a attribué un mandat à une équipe de professionnels pour réaliser les trois phases. Le processus devrait être prêt pour expérimentation avec un groupe témoin au printemps de 2011 et prêt pour implantation au cours de l'automne de cette même année.

Faire progresser significativement ce dossier majeur pour ses membres et le MSP fut la principale préoccupation du conseil d'administration de l'association en 2010.

Registre des bénévoles

Avec la collaboration de tous les partenaires impliqués, notamment du MSP, de RAQI, de la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec et de l'AQBRS, le dossier du registre des bénévoles en sécurité civile a été complété et mis en œuvre.

Le registre fonctionne actuellement très bien et est disponible pour l'usage des organisations bénévoles et le MSP. Près de 800 membres y sont présentement inscrits.

L'ASCQ a complété ce mandat que lui avait confié le MSP.

Développement professionnel en sécurité civile

Colloques provinciaux annuels de la sécurité civile

Par ses représentants, le conseil d'administration a collaboré avec le MSP et ses partenaires à la préparation et à la tenue du colloque annuel de la sécurité civile qui a eu lieu les 17 et 18 février 2010, à Saint-Hyacinthe. À cette occasion, l'association a tenu un kiosque d'information à l'intention des participants et ses représentants ont animé plusieurs ateliers.

Plus particulièrement, en collaboration avec le CRAIM et RÉCO-Québec, nous avons introduit un nouvel atelier de formation pré-colloque le 16 février en après-midi et co-animé un atelier portant sur l'expérience internationale en matière d'aménagement du territoire comme outil de gestion des risques industriels majeurs.

En 2010, l'association a aussi contribué activement à l'organisation du Colloque de la sécurité civile qui se tiendra en février 2011.

Colloque régional sur la sécurité civile – région de l'Outaouais

Par l'implication de son directeur provenant de cette région, l'ASCQ a activement participé à l'organisation et à la tenue du colloque régional sur la sécurité civile qui a eu lieu le 8 juin 2010 à Gatineau. Ses représentants ont notamment collaboré à l'animation d'un atelier portant sur le thème « l'aménagement du territoire et les enjeux de sécurité civile ».

Cet atelier a permis aux participants de mieux comprendre comment certaines problématiques de sécurité civile sont étroitement liées à l'aménagement du territoire et de saisir comment certains outils scientifiques, règlementaires et administratifs peuvent permettre de réduire les risques.

Activité d'échange - réseautage entre les membres

Une première rencontre de réseautage (5@7) ayant pour objectif de permettre aux membres de l'association de socialiser et de partager entre eux, s'est tenue jeudi le 20 mai 2010 dans le Vieux Montréal. Une douzaine de membres y ont assisté. Les participants ont apprécié la rencontre.

Consultation et représentation des membres

Politique en sécurité civile au Québec et refonte de la Loi

Dans le contexte de l'élaboration d'une politique québécoise en sécurité civile et d'une refonte de la *Loi sur la Sécurité civile*, le MSP a mis en place une table de consultation, le Comité de sécurité civile, auquel participe l'ASCQ.

À la suite de la consultation menée conjointement avec ses partenaires (CRAIM, RECO-Québec, OIQ et RAQI), auprès de leurs membres, l'ASCQ, par ses interventions auprès des membres du Comité de sécurité civile et à chaque occasion qu'elle a eue de le faire, a transmis au législateur et aux autorités du ministère les préoccupations de ses membres et des intervenants en sécurité civile.

Le rapport préliminaire de ce sondage et ses recommandations, déposés au MSP le 17 novembre 2010, peuvent être consultés sur le site internet de l'ASCQ. Les recommandations pourront être ajustées lorsqu'un projet de loi sera présenté.

Aménagement du territoire

L'ASCQ a collaboré à l'organisation et à la tenue, en août 2009, d'un séminaire consacré à l'intégration des risques industriels à l'aménagement du territoire.

Ce séminaire, qui a accueilli plusieurs experts en sécurité civile de différents pays, a permis aux participants de mieux comprendre certaines problématiques et d'envisager comment nous pourrions mieux aménager le territoire québécois et a aussi permis aux organisateurs de formuler certaines recommandations pour nos autorités, dans une perspective de développement durable.

En 2010, l'ASCQ se joignait au CRAIM et au CSC pour déposer officiellement auprès du ministre du MAMROT, monsieur Laurent Lessard, et des deux associations municipales que sont l'UMQ et la FQM, la version intégrale du rapport de ce séminaire intitulé « Séminaire sur l'aménagement du territoire et les risques industriels majeurs reliés aux matières dangereuses ».

À cette occasion, l'ASCQ et ses partenaires invitaient le ministre et les associations municipales à profiter du contexte actuel de refonte de la *Loi sur la sécurité civile* et de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour y intégrer certaines recommandations issues du séminaire et contenues dans le rapport. Ils offraient également au ministre l'opportunité de leur présenter les conclusions du rapport lors d'une prochaine rencontre de l'Organisation de sécurité civile du Québec.

En novembre 2010, le rapport fut aussi transmis à la Présidente de l'OIQ, madame Maud Cohen, invitant l'Ordre, dans le cadre de sa mission d'assurer la protection du public, de considérer l'intégration de l'aménagement du territoire dans la gestion des risques industriels, domaine fortement représenté par les ingénieurs.

Terminologie (Vocabulaire commun des mesures d'urgence)

Le Centre des sciences pour la sécurité – Initiative de recherche et de technologie sur les agents CBRNE a entrepris, au printemps 2008, un vaste projet qui permettra d'établir et d'uniformiser la terminologie, en anglais et en français, des premiers intervenants au Canada (policiers, pompiers, ambulanciers paramédicaux et autres partenaires de la sécurité civile).

Le projet, d'une durée de trois ans, vise l'établissement d'une banque de terminologie bilingue et unique des mesures d'urgence, à accès gratuit, actuellement inexistante. Elle favorisera l'interopérabilité entre les différents partenaires impliqués, notamment dans un événement de nature CBRNE.

À l'instar d'autres organismes québécois et par l'implication d'un de ses directeurs, l'ASCQ participe à ce projet unique. L'année 2010 a vu la mise sur pied de six sous comités, chacun ayant reçu le mandat de réviser des termes qui découlent de leur sphère d'activités respectives et de consulter à l'intérieur de leur communauté pour s'assurer de la qualité du résultat final. Il y a actuellement au-delà de 2000 termes répertoriés sur le site : planification axée sur les capacités au Canada.

L'étape de révision devrait se terminer au mois d'avril 2011 et les termes retenus seront regroupés sur les sites de l'Office québécois de la langue française et de Termium+Plus. Le produit final devrait être accessible en ligne au cours de l'automne 2011.

Site internet

Au cours de l'année 2010, les membres du comité des communications de l'association ont apporté des ajustements nécessaires à l'arborescence du site internet de l'association et effectué les mises à jour et ajouts nécessaires aux informations contenues sur le site. Il est important toutefois de rappeler que l'ASCQ ne vise pas à entretenir un site dont le contenu serait mis à jour quotidiennement, mais bien à offrir un espace de documentation à la fois sur l'association et sur les différents dossiers traités. Les membres disposent tous d'un mot de passe et d'un code d'accès privilégié.

Affaires corporatives

Rencontres du CA et du CE:

Afin de réaliser le mandat de l'ASCQ, les membres du Conseil d'administration se sont rencontrés à six reprises durant l'année 2010, soit lors de cinq rencontres régulières et d'une rencontre spéciale au lendemain de l'assemblée générale annuelle 2010.

De son côté, le nouveau Comité exécutif créé lors de l'AGA de 2010, s'est réuni à sept reprises afin d'assurer la gestion des affaires courantes et le suivi des dossiers en cours à l'association.

Code d'éthique

Au cours des dernières années, il est arrivé fréquemment que des questions d'éthique soient soulevées au CA de l'ASCQ sans que les membres aient de balises pour étayer leur jugement. À la réunion du conseil d'administration du 10 mars 2010, il a été décidé de mettre sur pied un Comité d'éthique, sous la responsabilité de M. Benoît Robert et la collaboration de MM Karl Brochu et Richard Chabot. Ce comité a été mandaté pour élaborer et proposer au CA un projet de code d'éthique et les encadrements requis.

Un Code d'éthique et un Code de conduite à l'usage des officiers de l'association ont été produits. Un Comité d'éthique, composé d'un membre du comité exécutif, d'un

membre du conseil d'administration et d'un membre non élu de l'ASCQ a été institué ainsi qu'un processus de nomination, un mode de fonctionnement et des formulaires spécifiques. Ces documents ont été approuvés par le CA lors de sa rencontre du 24 septembre 2010 et sont disponibles pour les membres sur le site de l'ASCQ à la rubrique « Section pour les membres de l'ASCQ », sous-rubrique « Code d'éthique ».

Les membres du Comité d'éthique, présentement sous la responsabilité de M. Karl Brochu, devront être désignés lors de l'AGA 2011.

Rapport financier

Association de sécurité civile du Québec
États des résultats
Exercice terminé le 31 décembre 2010

	2010	2009
Produits		
Cotisations	8 100	8 090
Subvention MSP	50 000	50 000
Atelier/Formation	-	3 021
Colloque sécurité civile	1 000	1 000
Ristourne	-	-
	<hr/>	<hr/>
	59 100 \$	62 111
Charges		
Frais de fonctionnement	5 401	10 769
Atelier/Formation	35	13 254
Colloque sécurité civile	869	472
Communication	760	2 038
Éducation du public	-	3 434
Mobilisation du milieu	1 797	8 454
Certification	3 550	5 649
Registre des bénévoles	6 095	11 235
	<hr/>	<hr/>
	18 508 \$	55 306 \$
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 40 592 \$ <hr/>	<hr/> 6 805 \$ <hr/>

Association de sécurité civile du Québec
Bilan
31 décembre 2010

	2 010	2 009
Actif		
Encaisse	101 655	61 524
Comptes à recevoir	0	0
Cotisations à recevoir	0	90
Frais payés d'avance	869	378
Total de l'actif	102 524 \$	61 992 \$
Passif		
Comptes à payer	0	0
Cotisations reçues d'avance	60	120
Total du passif	60 \$	120 \$
Capitaux		
Actifs nets non affectés	101 201	55 493
Fonds de développement	1 263	6 379
Total des capitaux	102 464 \$	61 872 \$
Total du passif et de l'avoir	102 524 \$	61 992 \$

Association de sécurité civile du Québec
Évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 décembre 2010

	Fonds		Total 2010	Total 2009
	développement	Non affectés		
Solde au début de l'exercice	6 379 \$	55 493 \$	61 872 \$	55 067 \$
Excédent des produits sur les charges (insuffisance)	(5 116) \$	45 708 \$	40 592 \$	6 805 \$
Solde à la fin de l'exercice	1 263 \$	101 201 \$	102 464 \$	61 872 \$

Membres du Conseil d'administration *(les membres du CE sont en italique)*

Plusieurs membres de l'association ont contribué bénévolement à la réalisation des activités et des projets de l'ASCQ en 2010. Nous ne pouvons tous les nommer. Les membres du conseil d'administration ont cependant eu un rôle de premier plan.

Les membres votants :

Marc Lapointe

*Président et membre du CE
Fédération des Caisses Desjardins*

Denis Bordeleau

*Secrétaire et membre du CE
Bell Canada*

Karl Brochu

Directeur
Aéroports de Montréal

Yves Dubeau

Directeur
Services conseils – sécurité civile

Marc Guay

Directeur
Bureau de la Sécurité civile – Ville Québec

Josée Payant

Directrice
Croix-Rouge canadienne – Div. du Québec

Benoît Robert

Directeur
École Polytechnique

Représentants invités sans droit de vote

François Poulet/Nadine Blackburn

Représentant (e) du Gouv. du Canada

François Légaré

*Vice-Président et membre du CE
DMR*

Yannick Hémond

*Trésorier et membre du CE
École Polytechnique*

Richard Chabot

Directeur
Services conseils – Sécurité civile

Pamela Echeverria/

Frédéric Saint-Mleux

Directrice/Directeur
Centre de sécurité civile de Montréal

René Marchand

Directeur
Services Sarbuck Inc.

Jacques Rathwell

Directeur
Ville de Gatineau

Jacques Grégoire (poste vacant)

Directeur ou directrice

Hélène Chagnon / Lisa Carroll

Représentante du Gouv. du Québec

Les membres du CA tiennent aussi à souligner le travail et l'implication continue de collaborateurs tels que Madame Ginette Joly, qui a fourni le support administratif au CA, ainsi que MM Pierre Benoit et Marc Lavallée dans les dossiers WEB et de communication avec les membres.

Partenaires, collaborateurs et membres corporatifs

Afin de continuer à réaliser sa mission et ses objectifs, l'ASCQ a besoin de compter sur une base solide de partenaires, de collaborateurs et de membres représentatifs de tous les domaines concernés par la sécurité civile et dans toutes les régions du Québec.

Les organisations partenaires sont :

- Le ministère de la Sécurité publique
- Le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs
- Le Réseau d'échange en continuité des opérations du Québec

Les organisations collaboratrices sont :

- L'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage
- La Croix-Rouge canadienne – Division du Québec
- Radio amateur du Québec Inc.
- Le Centre de sécurité civile de l'Agglomération de Montréal
- L'École Polytechnique de Montréal
- L'École nationale des pompiers du Québec

Les membres corporatifs sont :

- Aéroports de Montréal
- L'Agence Métropolitaine de transport
- L'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage
- Le Bureau de la sécurité civile de la ville de Québec
- Le Centre du savoir sur les mesures d'urgence – UQC
- Le Centre de sécurité civile de l'Agglomération de Montréal
- La Croix-Rouge canadienne – Division du Québec
- Le *Centre risque & performance* de l'École Polytechnique de Montréal
- Groupe Hénault & Associés
- Le ministère des Transports du Québec
- Multi Risques International
- Le Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal

- Service d'intervention d'urgence – Centre du Québec
- La Sûreté du Québec

Annexe : Grille - sommaire des activités 2010

Date	Activité	Objectifs	Lieu	Partenaires	Nombre de participants	Outils disponibles sur le site Web	Retombées à court et à long terme
Février	Participer au Colloque provincial de la sécurité civile au niveau du Comité organisateur et comme conférenciers	Participer à l'organisation du Colloque Tenir un kiosque présentant l'ASCQ Faire valoir les travaux des membres du CA de l'ASCQ par des conférences et un panel du Colloque : - Atelier de formation pré colloque; - Atelier sur l'aménagement du territoire – S'enrichir de l'expérience de la communauté internationale; - Cinq ans de partenariat en sécurité civile, ça se fête; - Processus d'accréditation des intervenants en sécurité civile;	Saint-Hyacinthe	MSP RECO-Québec CRAIM	Plus de 600	Présentations des conférenciers sur le Site WEB du MSP	Faire connaître l'Association Présenter les travaux des membres de l'Association Faire connaître l'expertise développée par les membres de l'association
Mai	Participer à la semaine de la sécurité civile	Démontrer la solidarité de l'ASCQ avec les objectifs de la semaine de la sécurité civile; Répondre à une question de visibilité et de promotion pour l'Association;	Ste-Foy	MSP			Faire connaître l'Association
20 mai	Rencontre de réseautage et d'échange d'information entre les membres (5 @ 7)	Permettre aux membres de partager leurs connaissances et leurs expériences professionnelles en matière de sécurité civile et de développer de nouveaux contacts de référence.	Vieux Montréal	Aucun	Vingtaine	Aucun	Assurer le développement professionnel et les connaissances des membres.

Date	Activité	Objectifs	Lieu	Partenaires	Nombre de participants	Outils disponibles sur le site Web	Retombées à court et à long terme
8 juin	Colloque régional sur la sécurité civile – Outaouais	<p>Faire connaître et présenter l'Association auprès des intervenants en sécurité civile de cette région, notamment en y tenant un kiosque d'information.</p> <p>Affirmer la présence de l'ASCQ dans cette région en participant à l'organisation et à la tenue de ce colloque avec le MSP et les autres partenaires du milieu.</p> <p>Présenter, en collaboration avec le CRAIM, un atelier sur l'aménagement du territoire et les enjeux de sécurité civile.</p>	Maison du Citoyen – ville de Gatineau	MSP, MAMROT, Services Qc, SQ, CSST, ville de Gatineau	192 participants	Actes du colloque sur le site Web du MSP	<p>Faire connaître le rôle de l'ASCQ et accroître sa crédibilité</p> <p>Développer le membership dans cette région</p> <p>Faire connaître les enjeux de sécurité civile dans l'aménagement du territoire</p>